



Guerlesqu'Infos

Bulletin municipal

Vie communale

Compte-rendu du conseil municipal du 8 juillet 2026

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026.

Voici l'ordre du jour du 8 juillet :

• **Présentation de l'analyse financière de la commune par Fabrizio VITRAL-PINTO, Conseiller aux décideurs locaux à la DGFIP**

Nous reviendrons plus amplement sur cette présentation dans le prochain numéro du bulletin afin de vous donner toutes les clés pour comprendre l'évolution de la situation financière de la commune sur l'année 2025.

• **Renouvellement de la tarification sociale de la cantine scolaire**

Reconduction, du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2029, de la tarification sociale permettant aux familles de bénéficier de repas adaptés à leur quotient familial, sous réserve du maintien de l'aide de l'État. Unanimité.

• **Dépenses « Fêtes et cérémonies »**

Adoption de la liste des dépenses pouvant être imputées au compte budgétaire dédié aux fêtes et cérémonies. Unanimité.

• **Avenant au bail commercial de la SARL NAT**

En raison d'un accroissement d'activité, révision du loyer du local commercial « Gang of Pizza » à compter du 1^{er} août 2026. Unanimité.

• **Protection et valorisation du patrimoine**

Maintien de l'aide communale aux propriétaires privés réalisant des travaux de restauration visibles de la voie publique dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable : subvention de 15 % des travaux,

plafonnée à 3 000 €. Unanimité.

Voir article ci-après.

• **Initiation à la langue bretonne - École Ar Roudour**

Reconduction du dispositif du Conseil Départemental d'initiation au breton pour deux classes de l'école Ar Roudour en 2026-2027, pour un reste à charge communal de 1 520 €. Unanimité.

• **Redevance d'occupation du domaine public des réseaux de télécommunications**

Fixation des tarifs 2026 applicables aux opérateurs de télécommunications et demande de perception rétroactive des redevances sur cinq années. Unanimité.

• **Modification des commissions communales**

Modification de la composition de certaines commissions afin de respecter le principe de représentation proportionnelle et suppression de la commission du Maire. Unanimité.

Les commissions se composent comme suit :

- Commission « Cohésion sociale » : Actions sociales, politique santé et insertion - Coordination jeunesse et petite enfance - Liens intergénérationnels : Christiane DUGAY, 1^{ère} Adjointe au Maire - Sonia FLOCH, Conseillère municipale déléguée - Chantal COLLÉOU - Michel LE VEN - Catherine MÉNEZ.

- Commission « Cadre de vie - environnement » : Habitat, urbanisme, PLUi-H - travaux, voirie, chantiers - Fleurissement - Chemins ruraux et VTT - Agriculture et développement durable - SPANC : Christiane DUGAY, 1^{ère} Adjointe au Maire - Éric HUON, Conseiller municipal délégué - Éric LE

SCANFF - Michel LE VEN - Édouard TROLES - Frédéric LE SCOUR.

- Commission « Finances - économie » : Finances, fiscalité, assurances - Budget, études financières, inventaire - Économie, installation des entreprises - Commerce et artisanat : Édouard TROLES, 2^{ème} Adjoint au Maire - Cyrielle MOY, Conseillère municipale déléguée - Chantal COLLÉOU - Éric HUON - Séverine SUIRE - Éric LE SCANFF - Gilbert TOUDIC.

- Commission « Jeunesse - sport » : CMJ - Associations, forum - Équipements sportifs : Édouard TROLES, 2^{ème} Adjoint au Maire - Cyrielle MOY, Conseillère municipale déléguée - Sonia FLOCH - Alexia PHILIPPE - Gilbert TOUDIC.

- Commission « Affaires scolaires - culture - tourisme - patrimoine » : Affaires scolaires et périscolaires, ALSH - Bibliothèque - Expositions - Tourisme, patrimoine, culture : Chantal COLLÉOU, 3^{ème} Adjointe au Maire - Hervé TILLY, Conseiller municipal délégué - Sonia FLOCH - Alexia PHILIPPE - Cyrielle MOY - Frédéric LE SCOUR (remplace Sylvie FILÉNI, démissionnaire).

- Commission « Communication » : Bulletin municipal - Mise à jour pages Facebook et site internet : Chantal COLLÉOU, 3^{ème} Adjointe au Maire - Cyrielle MOY, Conseillère municipale déléguée - Gilbert TOUDIC.

• **Délégation de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels remplaçants**

Autorisation donnée au Maire de recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement temporaire d'agents indisponibles. Unanimité.

Compte-rendu du conseil municipal du 8 juillet - Suite

• Résidence du Petit Bellassis

Déclassement de deux emprises du domaine public en vue d'une régularisation foncière et accord de principe pour la cession d'une parcelle d'environ 63 m² à Finistère Habitat pour l'euro symbolique, les frais étant pris en charge par l'acquéreur. Unanimité.

• Vente d'un délaissé de voirie communale à Kerriwal

Vente d'une parcelle de 706 m² à M. et Mme Pascal NORMAND au prix de 282,40 € TTC. Les frais de notaire sont à la charge des acquéreurs. Unanimité.

• Motion de soutien au CNFPT

Adoption d'une motion demandant au Gouvernement de renoncer au plafonnement des ressources du Centre National de la Fonction Publique Territoriale, afin de préserver le financement de la formation des agents territoriaux. Unanimité.

Ouverture de l'Agence Postale Communale pendant la période estivale

Dans le cadre de l'organisation des services pendant la période estivale, nous vous informons que l'Agence Postale Communale sera fermée 7 matinées sur les 42 ouvertures des

mois de juillet et août, à savoir :

- Juillet : Les vendredis 24 et 31 juillet,
- Août : les mardis 4, 18 et 25, les vendredis 21 et 28 août.

Nous vous remercions pour votre

compréhension.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de l'agence postale : les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis matins, de 9h à 12h.

Le mot de la minorité

Conformément à nos demandes, la composition des commissions communales a évolué.

Gilbert TOUDIC rejoint les commissions « Finances, économie » et « communication » ; Frédéric LE SCOUR intègre la commission « Cadre de vie et environnement » ; tandis que Catherine MÉNEZ poursuit son engagement au sein de la commission « Cohésion sociale ».

Nous considérons cette évolution comme une avancée positive. Elle permettra, nous l'espérons, de renforcer la qualité du travail collectif. Nous souhaitons poursuivre notre engage-

ment dans un esprit de respect, de transparence et de dialogue, avec pour seule priorité l'intérêt général des habitants de Guerlesquin.

Lors du dernier conseil municipal, le Conseiller aux décideurs locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère a présenté une analyse de la situation financière de la commune. Les éléments exposés mettent en évidence une situation préoccupante, contrairement à ce qui était évoqué dans un communiqué de presse de mars 2025, avec des conséquences possibles sur les capacités d'investis-

sement dans les années à venir.

Parce qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour l'avenir de Guerlesquin, nous y reviendrons prochainement afin de partager une analyse plus complète. En cette période estivale marquée par de fortes chaleurs, nous adressons une attention particulière aux personnes les plus fragiles. Prenons soin de nous, de nos proches, et restons vigilants et solidaires.

Contact :

guerlesquin2026@gmail.com

Gilbert TOUDIC,

Catherine MÉNEZ

Frédéric LE SCOUR

Cohésion sociale

Registre des personnes vulnérables : Un dispositif utile, pensez à vous inscrire

Créé l'an dernier par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le registre des personnes vulnérables permet d'identifier les personnes les plus fragiles afin de pouvoir les accompagner en cas de situation exceptionnelle (canicule, grand froid, crise sanitaire, coupure prolongée d'électricité, etc...).

La récente période de fortes chaleurs a démontré toute l'utilité de ce dispositif. Grâce au registre, des membres du CCAS ont pu prendre contact avec

les personnes inscrites, s'assurer de leur état de santé, vérifier que tout allait bien et, si besoin, leur apporter une aide ou les orienter vers les services adaptés.

Ce registre est gratuit, confidentiel et basé sur le volontariat. Il s'adresse notamment :

- aux personnes de 65 ans et plus ;
- aux personnes de 60 ans et plus reconnues inaptes au travail ;
- aux adultes en situation de handicap ou de fragilité.

L'inscription peut être demandée par la personne concernée mais également par un proche, un voisin, un professionnel de santé ou tout autre intervenant, avec l'accord de l'intéressé. Si vous pensez être concerné, ou si vous connaissez une personne qui pourrait bénéficier de ce dispositif, n'hésitez pas à contacter la Mairie afin de procéder à son inscription sur le registre. Parce qu'un simple appel peut faire toute la différence, restons attentifs les uns aux autres.

Travaux et urbanisme

Travaux réalisés par An Dour : Avis de coupures d'eau

Afin de permettre le remplacement de vannes sur le réseau d'eau potable, deux coupures d'eau sont programmées :

• **Le mardi 21 juillet, de 8h à 17h**

Rue du Guic

Penn ar C'hra

Leur ar Vengleuz

• **Le mercredi 22 juillet, de 8h à 17h :**

Hent ar Gourenou

Hent ar Falc'herien

Un flash info sera mis en ligne sur le site internet www.andour.bzh

An Dour met tout en œuvre pour informer les usagers et limiter la gêne occasionnée et vous remercie pour votre compréhension.

Jeunesse

Centre de loisirs : Réalisation d'une fresque pour le centre de secours

L'Amicale des pompiers souhaite réaliser des fresques collectives pour décorer les locaux du Centre d'Incendie et de Secours, sur le thème « Que représentent pour vous les pompiers ? ».

L'association a sollicité le centre de loisirs. Les enfants, à travers cette réalisation, ont mis en valeur l'engagement, le courage et le rôle essentiel dans la protection et l'aide aux

personnes de nos sapeurs-pompiers volontaires. Le centre de loisirs a été ravi de produire cette fresque de 125 cm sur 95 cm, symbole de sa gratitude pour nos héros du quotidien.

Tous les établissements scolaires des communes desservies seront sollicités, l'Amicale leur fournissant le support. Les œuvres seront exposées à l'occasion de la porte ouverte en 2027 pour les 80 ans du centre.



Vie scolaire

Collège Roz Avel : Jeu de piste au Château du Taureau

Mardi 16 juin, les élèves des classes de 5^{ème} ont participé à un jeu de piste au Château du Taureau.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet du prix littéraire des collégiens du Finistère, rendue possible et financée par le Département.

Les élèves ont été invités à remonter

le temps pour mener une véritable enquête. Par petits groupes, ils ont exploré les différentes pièces du château, récolté des indices et résolu des énigmes.

Ce fut une sortie aussi enrichissante qu'amusante.



Tourisme

Tentez de résoudre le Mystère ABGRALL !

Mettez-vous dans la peau d'un enquêteur et partez à la découverte du patrimoine de notre Petite Cité de Caractère en tentant de résoudre le Mystère ABGRALL !

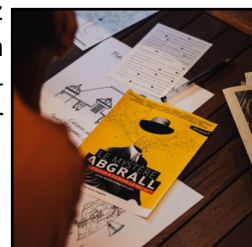
Erwann ABGRALL, un riche excéntrique breton, a disparu, laissant derrière lui une fortune immense, bien que d'origine mystérieuse. Maître BRAOUZEC, notaire à Rennes a été chargé de régler la succession du défunt. Ce n'est pas tous les jours

qu'un tel dossier arrive sur son bureau ! Seulement, l'affaire s'annonce épineuse : Erwann ABGRALL n'a laissé ni testament, ni héritier. Pire, les recherches généalogiques habituelles, pourtant la grande spécialité de BRAOUZEC n'ont donné aucun résultat...

Seul, en couple ou en équipe, munissez-vous de votre matériel de jeu afin de résoudre les énigmes de ce jeu de pistes insolite. Rendez-vous à l'office

de tourisme l'été, en Mairie hors saison pour retirer votre carnet de jeu. Vous pouvez également le télécharger sur <http://www.mystereabgrall.com> Jeu à partir de 12 ans.

Vous pouvez tester ce jeu en toute autonomie, 7 jours sur 7 et 24h sur 24 ! Bonne chance !



La commune poursuit son soutien à la restauration du patrimoine en secteur SPR

Jusqu'à présent, les propriétaires réalisant des travaux de restauration pouvaient bénéficier d'une aide régionale en complément d'une subvention de la commune.

Or, depuis le 23 février, la Région a décidé de suspendre ses aides destinées aux propriétaires privés, en raison de contraintes budgétaires.

Soucieuse de poursuivre la valorisation du patrimoine et d'accompagner les habitants dans leurs projets de restauration, la commune a décidé de maintenir son dispositif d'aide financière par délibération du 8 juillet 2026.

Les propriétaires privés (particuliers et commerçants) dont le bien est

situé dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR) pourront ainsi continuer à bénéficier d'une subvention communale correspondant à 15 % du montant des travaux, dans la limite de 3 000 € d'aide (pour un maximum de 20 000 € de travaux).

Cette aide concerne les travaux de restauration (changement de menuiseries, ravalement de façade, réfection de toiture, modification de devanture commerciale...) visibles depuis l'espace public, réalisés par des professionnels avec des matériaux de qualité, selon des critères d'éligibilité précis.

Une demande de subvention ne peut

être déposée que si l'intéressé a obtenu l'autorisation d'urbanisme assortie de l'avis ou de l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Par cette décision, le conseil municipal réaffirme sa volonté de préserver le caractère architectural de Guerlesquin et d'encourager les initiatives contribuant à la qualité de son patrimoine, malgré le désengagement financier de la Région.

Si vous avez un projet situé en secteur urbain, nous vous invitons à vous rapprocher des services de la Mairie afin de savoir si votre propriété fait partie du Site Patrimonial Remarquable et si vos travaux sont éligibles au dispositif.

Un circuit d'interprétation du patrimoine en cœur de ville

Le centre historique de Guerlesquin est doté d'un circuit de 15 panneaux d'interprétation du patrimoine qui permet à chacun de découvrir à son rythme le patrimoine architectural, historique et culturel.

Voici les thématiques abordées :

Park ar Piz / La forge et la fontaine de Paotr Seder / Prosper Proux / Plas ar Saout / La prison seigneuriale / Les rues et maisons ouvrières / Les Halles / La maison de la Tourelle / La place du Martray / La maison dite du Cosquer / L'église Saint Ténéan et le jardin des secrets / La chapelle Saint Jean / La

maison de Kernaman / La maison de Castel Bois Hardy / Le Champ de Bataille et le manoir de Pen ar Ru.

Chaque panneau possède son QR Code qui vous donne accès à de plus amples informations sur notre patrimoine.

Ces panneaux, indépendants les uns des autres, vous permettent de faire découvrir le centre historique de Guerlesquin à vos proches et amis, pensez-y !

Retrouvez à l'office de tourisme et en Mairie hors saison le détail du circuit dans la brochure Guerlesquin.



Concours photo #Objectif Patrimoines : Le patrimoine dans les détails

Le concours photo #Objectif Patrimoines se déroule jusqu'au **23 septembre 2026** pour une 8^{ème} édition placée sous le signe du regard et de la découverte.

Ouvert à tous les photographes amateurs, il invite les participants à mettre en lumière les richesses du patrimoine breton à travers des détails parfois méconnus : élément architectural, paysage, geste ou savoir faire.

Originalité du concours : chaque photographie doit être accompagnée d'une courte phrase évoquant une

émotion, une surprise ou une histoire. Chaque participant peut proposer jusqu'à trois clichés.

Vingt lauréats seront récompensés, dont un Grand Prix doté de plusieurs prix, notamment d'un bon d'achat culturel de 200 €.

Les résultats seront dévoilés le 15 octobre 2026.

N'hésitez pas à mettre en lumière notre Petite Cité de Caractère !

Pour participer et découvrir le règlement complet, rendez-vous sur :

www.patrimoines-de-bretagne.fr



Août en fête à Guerlesquin

Après un mois de juillet placé sous le signe de la convivialité et des festivités, Guerlesquin poursuit son été avec un mois d'août tout aussi riche en rendez-vous ! Laissez-vous porter par une programmation variée : marchés animés et nocturnes, exposition d'été, visites guidées, championnat du monde de lancer de menhirs, fête du plan d'eau, sans oublier la dernière édition des Fous du Volant.

Nous vous attendons nombreux pour profiter de ces rendez-vous qui font vivre notre cité !

Les marchés animés

Chaque lundi matin

Chaque lundi : Musique et spectacles de rue, musiciens traditionnels, visite de l'atelier de la forge et du charronnage, balades à poney (jusqu'au 24/08), initiation aux danses bretonnes (jusqu'au 24/08).



Lundi 3 août : Les sonneurs Jean-Yves Lozac'h et Michel Sérandour, le Grand orchestre de ..., fanfare de rue (N), la fée des bois Dwina (N), jeux en bois Les P'tits Minots, démonstrations de vannerie par Boutegerien Plouenan.

Lundi 10 août : Les sonneurs Yves Lebreton et Patrick Antoine, duo jazz-blues (N), le duo Coin de rue, orgue de barbarie, présentation de chevaux de trait bretons, ferrage de chevaux, Les Vieux métiers d'Argol, sculptures sur ballons par Festimix.

Lundi 17 août : Les sonneurs Yves Biannic et Yann Simon, Amelik, chants traditionnels bretons et oud (N), Tarkuldiaba, musique de l'est, contes et chansons bilingues « Loened an ty furm » (N), jeux en bois Les P'tits Minots, démonstrations de bouloù pok.

Lundi 24 août : Les sonneurs Yves Berthou et Fañch Perennes, Rozanny et son complice, orgue de barbarie, Le Pouet, spectacle de rue à l'humour décalé, sculpture de cursives médiévales sur tronc de houx par Philippe Bourles (N), jeux en bois Les P'tits Minots, démonstrations de vannerie par Boutegerien Plouenan.

Lundi 31 août : Les sonneurs Youen Péron et Gildas Moal, Caretta Pipoca, ambiance brésilienne et latino, atelier jouets buissonniers et attrape-rêves par l'Ulamir-CPIE de Lanmeur.

(N) : Nouvelle animation

Exposition d'été

Jusqu'au 29 août, à l'étage des Halles

Depuis 30 ans, l'étage des Halles accueille chaque été des artistes de grande qualité qui présentent des œuvres variées.



L'exposition d'été met à l'honneur deux artistes liées par une longue amitié. Jacqueline Zanchetta présente des œuvres à l'huile, figuratives ou abstraites, où la couleur occupe une place centrale. Maryvonne Jeanne-Garrault rend hommage avec sensibilité à la Bretagne d'autrefois à travers ses peintures et dessins.

Exposition gratuite, tous les jours de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Entrée par l'office de tourisme.

Les visites de l'été

Enquête à Guerlesquin, lundi 3/08 à 14h30

Pour les enfants de 6 à 12 ans. Tout en imaginant les aventures du chevalier Gaspard de Penhoët, ils parcourront les lieux emblématiques de la cité.

Jeux, quizz. Durée : 1h.

Entre façades et jardins

lundis 10/08 et 24/08 à 14h30

Découvrez au cours de votre balade un paysage urbain propre à Guerlesquin. Séparant les anciennes demeures, des portes cochères conduisent aux arrière-cours, aux jardins et aux dépendances.

Ville de foires et marchés, lundi 17/08 à 14h30

La promenade vous conduit le long des deux rubans de pierres qui entourent le cœur historique. Découvrez le patrimoine architectural de notre « ville-place » à l'architecture unique et son passé de cité commerciale prospère.

Rendez-vous devant l'office de tourisme.

Réservations à l'office de tourisme ou en ligne sur :

www.baiedemorlaix.bzh

La fête du plan d'eau

Vendredi 14 août, à partir de 20h

Venez vivre une soirée inoubliable au bord du plan d'eau du Guic.

Dès 20h, régalez-vous de galettes-saucisses, saucisses-frites et de délicieuses crêpes, préparées sur place.

L'ambiance sera assurée par un animateur DJ pour vous faire danser et chanter sous les étoiles.

À la tombée de la nuit, laissez-vous émerveiller par le feu d'artifice, un moment magique à partager en famille ou entre amis !

La fête au village des irréductibles

Jeudi 6 août

À 12h : Repas de sangliers grillés animé par les musiciens traditionnels : le trio Gasnier Morvan Milbeo – Place du Martray. Au menu : potion magique – melon au chouchen – sanglier grillé – pommes de terre – dessert – café. 13 € / adulte – 8 € / enfant.

À 14h30 : Concours de galoches sur billot – Plas ar Saout

À 15h : Championnat du monde de lancer de menhirs – Place du Martray. Les inscriptions sont gratuites et ouvertes à tous, dans les catégories suivantes : Idéfix (enfants), Falbala (dames), Astérix (- de 20 ans), Obélix (+ de 20 ans). Potion magique offerte par le druide.



À 15h : Concours de palets sur planche - Plas ar Saout, jeux athlétiques bretons pour les moins de 17 ans (enfants et juniors), démonstrations et concours de gouren (lutte bretonne) – Place du Présidial – Gratuits.

À 21h : Fest noz sous les Halles sur plancher avec le groupe War Sav, les chanteurs de kan ha diskant Sylvain Le Roux et Jacques David, Sandie et Guillaume, les sonneurs les frères Cornic.

Entrée : 7 €, gratuite pour les moins de 12 ans.

À partir de 14h : galettes-saucisses, crêpes et boissons traditionnelles.

Les marchés nocturnes

Les vendredis de 17h30 à 22h30, jusqu'au 14 août



Venez découvrir la toute première édition des marchés nocturnes d'été de Guerlesquin.

Producteurs locaux, artisans d'art, créateurs, produits du terroir, food-trucks et animations musicales vous attendent Plas ar Saout, en haut de la ville.

Les fous du volant

Samedi 29 et dimanche 30 août

Hippodrome et salle Plijadur

Dernière édition

Cet événement organisé par l'association Okapoum, ravira les passionnés des belles mécaniques avec cette année encore des camions rutilants, des vieilles voitures et de nombreuses animations tout au long du week-end.

- **Pendant 2 jours :** Exposition de camions et de vieux tracteurs, buvette, restauration sur place, crêpes.

- **Samedi 29 août :** Arrivée d'une centaine de camions à l'hippodrome entre 14h et 17h. À partir de 19h : Repas ouvert à tous. Feu d'artifice.



- **Dimanche 30 août :** Exposition de camions et maquettes, animations et démonstrations autour du monde de la route, animations pour enfants, équipementiers poids-lourds, crêpes. Restauration rapide.

Entrée : 3 €, gratuite pour les moins de 12 ans et personnes porteuses de handicap.

Repas : 13 € - **Entrée + repas :** 14 €

Couleurs de Bretagne : Une 33^{ème} édition réussie

Mardi 14 juillet, Guerlesquin a accueilli la 33^{ème} édition du concours de peinture « Couleurs de Bretagne ». 80 artistes amateurs et confirmés, de tous âges ont pris plaisir à poser leur regard sur le patrimoine guerlesquinais à travers leurs pinceaux.

Le jury, composé de Martine POSTIC, Christine LE BOUDER, Dominique ROLLAND, Maryvonne JEANNE-GARRAULT, Jacqueline ZANCHETTA, artistes de notre exposition d'été, et

de Chantal COLLÉOU, Adjointe au Maire à la culture, a eu la délicate mission d'établir le palmarès. Nous les remercions pour leur disponibilité, leur regard artistique et la qualité de leurs évaluations.

Toutes nos félicitations aux lauréats et plus particulièrement à Célestine RUFFIN de Guerlesquin qui a choisi de représenter la fontaine de Modez. Chaque participant récompensé s'est vu remettre un prix. Merci à U

Express, la Boulangerie du Roudour, Du Foin dans les Sabots et le Biz Bazart pour les lots offerts, ainsi qu'à Françoise CILLARD, Odette MOREL-LEC, Annick BRIKAS, Maiwen FURIC et Henri BIDEAU, qui ont ouvert leur propriété aux artistes.

Les lauréats représenteront Guerlesquin lors de la finale régionale, qui se déroulera à Guingamp du 1^{er} au 8 novembre, aux côtés des primés des 47 concours organisés en Bretagne.



Vie associative

Forum des associations 2026 : Les inscriptions sont ouvertes

Vous représentez une association guerlesquinoise ou proposez une activité de loisirs sur la commune ?

Ne manquez pas le Forum des associations qui se tiendra le **samedi 5 septembre, de 10h à 13h**, au Complexe sportif Jacques TILLY.

Sport, culture, loisirs, bien-être, solidarité... Les associations de Guerlesquin

contribuent à la richesse de la vie locale et ce rendez-vous est l'occasion idéale de faire découvrir vos activités, de rencontrer les habitants et d'accueillir de nouveaux adhérents pour la saison à venir.

Nous invitons chaque association à participer à ce forum, avec la possibilité de mettre en place une animation,

une initiation ou une démonstration afin de rendre cette matinée encore plus conviviale et vivante.

N'hésitez pas à contacter la Mairie afin de retirer votre dossier d'inscription. Nous comptons sur votre présence pour faire de cette nouvelle édition un beau moment de partage et de découverte.

Team Gwerliskin : Une belle participation pour la 7^{ème} Rando du Petit Trégor

Malgré une météo capricieuse, la 7^{ème} édition de la Rando du Petit Trégor, organisée le dimanche 28 juin, a rencontré un beau succès avec 280 participants venus parcourir les circuits VTT et pédestres proposés au départ de l'hippodrome.

Les amateurs de VTT avaient le choix entre plusieurs parcours, dont une boucle de 52 km pour les plus sportifs, tandis que les marcheurs pouvaient profiter d'itinéraires allant jusqu'à 20 km. Dès l'ouverture des inscriptions à 8h, les participants étaient au rendez-vous, heureux de profiter de températures agréables pour débiter leur

randonnée.

Tout au long de la matinée, chacun a pu apprécier la qualité des parcours, préparés et entretenus avec soin par les bénévoles de la Team Gwerliskin. Les marcheurs ont également eu la surprise de découvrir un ravitaillement installé sur leur circuit, une attention particulièrement appréciée.

La convivialité s'est prolongée autour d'un repas rougail-saucisses animé par des sonneurs, servi à près de 200 convives, clôturant cette belle matinée placée sous le signe du sport, de la découverte des chemins du Petit Trégor et de la bonne humeur.



Préparation du Red Eo Trail du 25 juillet.

Le nettoyage des sentiers est prévu **samedi 18 juillet**. Rendez-vous est donné aux bénévoles à 8h30 sur le parking de Porz ar Gozh Ker.

Indépen'dance : Un gala réussi et une nouvelle saison déjà lancée

Un spectacle haut en couleurs

Les 19 et 20 juin, la salle Plijadur a vibré au rythme du gala annuel d'Indépen'dance. Sur le thème « Voyage dans le temps », les trois représentations ont conquis le public grâce à de magnifiques chorégraphies imaginées et mises en scène par la professeure Aurélie KERMAREC.

Pas moins de 165 danseurs sont montés sur scène devant près de 850 spectateurs. Les résidents de l'EHPAD, réunis au sein de la troupe Ehpap'Danse, ont également offert une très belle prestation de danse sur chaise le samedi après-midi, chaleureusement applaudie par le public.

En coulisses, 106 bénévoles ont œuvré avec enthousiasme pour assurer le bon déroulement de l'événement. Parmi eux, la plus jeune bénévole, Lina, âgée de seulement 12 ans,

illustre parfaitement l'esprit familial et l'engagement qui animent l'association.

L'association remercie chaleureusement la commune de Guerlesquin pour le prêt de la salle, l'accompagnement des services techniques ainsi que pour l'installation de quatre climatiseurs, financés conjointement par la commune et l'association, qui ont permis d'améliorer sensiblement le confort de tous durant cette période de fortes chaleurs.

La saison 2026-2027 est lancée !

Si plusieurs cours affichent déjà complets, il reste encore quelques places en Zumba Kids, Hip-hop garçons, G5 danse adultes, Zumba adultes, Strong Nation, Interval Training, Yoga, Stretching

et Acti'Gym.

Renseignements et inscriptions :
independance@gmail.com

À vos agendas !

La 2^{ème} édition des Pink Olympiades se déroulera le **18 octobre** dans le cadre d'Octobre Rose. Enfin, les **18 et 19 juin 2027**, Indépen'dance célébrera un événement exceptionnel avec son gala des 20 ans de l'association, une édition qui promet d'être particulièrement festive.



Comité des Fêtes : Préparation des festivités estivales

Une partie des bénévoles du Comité des Fêtes s'est retrouvée le 30 juin dernier pour établir les plannings des manifestations de l'été à savoir :

- **Samedi 25 juillet, à partir de 20h :** Repas moules - frites sous les Halles. Les cartes sont en vente auprès des commerçants habituels et à l'office

de tourisme.

- **Vendredi 14 août, à partir de 20h :** Fête du plan d'eau avec animation musicale et feu d'artifice.
- **Samedi 12 et dimanche 13 septembre, de 10h à 18h :** Les journées des plantes de Guerlesquin à Porz ar Gozh Ker.



Amicale des Communaux de Guerlesquin : Inscriptions au vide-grenier

Le 18^{ème} vide-grenier de Mammig Kozh Traoù se déroulera sur le site de l'hippodrome et à la salle Plijadur le **dimanche 20 septembre**.

Les inscriptions ouvrent **à compter du 1^{er} août**, selon la procédure suivante :

1. Téléphoner au 06.41.99.91.99 (en

soirée), pour connaître les disponibilités et poser une option.

2. Télécharger l'attestation d'inscription sur le site :

www.acg29650.sitew.fr, à renvoyer avec votre règlement à l'adresse de l'ACG.

Une fois ces documents reçus et enregistrés, l'inscription est effective.

Tarif en extérieur : 3 € le mètre linéaire (tables non fournies, possibilité de véhicule à partir de 4 m)

Tarif en intérieur : 4 € le mètre linéaire (tables fournies).

Fête au village des irréductibles le 6 août : Appel à bénévoles

La célèbre fête au village des irréductibles aura lieu **le jeudi 6 août**.

Au programme : sanglier grillé, championnat du monde de lancer de menhir, concours de palets sur planche, jeux bretons et fest-noz.

Une journée placée sous le signe de la bonne humeur, des traditions et de la

convivialité.

La manifestation est organisée par les associations Bouloù Pok et Traditions, la Guerlesquinaise Handball et la Guerlesquinaise Football qui ont besoin d'une centaine de bénévoles pour offrir une magnifique journée festive dans notre cité.

Vous pouvez vous inscrire via le formulaire : <https://bit.ly/menhir2026> ou par message au 06.24.74.35.94.



30^{ème} édition du Léguer en Fête !

Le Léguer en fête et ses nombreuses animations reviennent **jusqu'au 13 septembre**. L'évènement devenu un incontournable fêtera cette année son 30^{ème} anniversaire !

Les organisateurs ont souhaité « marquer le coup » avec un programme des plus alléchants ! Les habitués retrouveront bien sûr les balades patrimoine, chaque dimanche à 17h. On y découvrira aussi une multitude d'expositions intérieures et extérieures dans des lieux patrimoniaux mais également des découvertes passionnantes et originales : performances artistiques, portes ouvertes,

musique, retour du fest noz, projection de film, lectures poétiques, ateliers... pour tous les âges.

Pour cette 30^{ème} édition, la danse a été choisie comme fil rouge ! Danse que l'on retrouvera à différentes occasions dans le programme.

Une nouveauté 2026 : des animations identifiées comme « clapotis littéraires » dans la programmation où les mots et les textes seront à l'honneur pour mieux embarquer les participants dans les univers poétiques de la vallée du Léguer...

Les collectivités et offices de tourisme
du bassin versant Vallée du Léguer,

organiseurs de l'évènement, ainsi que les multiples partenaires et bénévoles sont ravis de faire découvrir à nouveau les multiples richesses de la vallée du Léguer.

Tout le programme est à découvrir dans les offices de tourisme dont celui de Guerlesquin et sur :

www.vallee-du-leguer.com/Le-Leguer-en-fete-Gouel-al-Leger.

Pour notre commune, l'exposition d'été et la visite guidée d'Henri BIDEAU « La revitalisation d'une bourgade d'Ancien Régime » du 6 septembre à 17h font partie de la programmation « Fête du Léguer ».

Informations

Restrictions temporaires des usages de l'eau jusqu'au 31 octobre 2026

Il convient de préserver en priorité l'alimentation en eau potable des populations. La situation hydrologique sur le territoire communal motive des mesures de restriction des usages de l'eau pour satisfaire la préservation de la salubrité publique. Ces mesures s'appuient sur les restrictions définies dans l'arrêté cadre sécheresse du 13 juin 2025 pour le niveau d'alerte renforcée du Préfet du Finistère, actuellement activé.

Les usages de l'eau **provenant des réseaux publics d'alimentation et de distribution en eau potable** sont strictement réservés aux besoins domestiques essentiels et aux usages à caractère économique, notamment industriels, artisanaux ou agricoles.

✓ Ce qui est autorisé

- L'arrosage des potagers, de 20h à 8h,
- L'arrosage des jeunes arbres et arbustes de moins d'un an (au pied ou au goutte-à-goutte) de 20h à 8h,
- L'arrosage des plantations de moins d'un an des terrains de sport de 20h à 8h,
- L'arrosage des pistes d'hippodrome, de 20h à 8h.
- Le lavage des véhicules dans les stations professionnelles équipées

de systèmes économes en eau,

- Le lavage des véhicules liés à la sécurité publique, des engins agricoles, des véhicules vétérinaires, bétonnières et matériels agricoles liés aux moissons et ensilages,
- Le rinçage des moteurs de bateaux.

🚫 Ce qui est interdit

- Le lavage de son véhicule à domicile,
- Le lavage des bateaux,
- L'arrosage des pelouses, jardins d'agrément, espaces verts, terrains de loisir et terrains de sport,
- L'arrosage des potagers entre 8h et 20h,
- Le remplissage d'une piscine privée ou d'un plan d'eau à usage personnel,
- Le nettoyage des façades, terrasses, murs, escaliers ou toitures (hors exceptions professionnelles prévues),
- Le nettoyage des voiries (hors impératifs sanitaires ou de sécurité),
- Le fonctionnement des fontaines d'agrément.

Les présentes restrictions ne sont pas applicables aux prélèvements effectués au titre de la lutte contre les incendies.

Ces mesures s'appliquent jusqu'au **31 octobre**, sauf modification liée à l'évolution de la situation hydrologique.

La municipalité remercie les habitants

pour leur compréhension et invite chacun à adopter les bons réflexes : limiter les consommations, récupérer l'eau de pluie lorsque cela est possible et éviter tout gaspillage.

« Les TY gestes pour que ça DOUR »

An Douar, le service public de l'eau de Morlaix Communauté vous informe à travers une large campagne de communication sur les économies d'eau que vous pouvez réaliser au quotidien.

Bien souvent, ce sont les gestes les plus simples, lorsqu'ils sont adoptés régulièrement et par le plus grand nombre, qui permettent de préserver efficacement la ressource.

Cette campagne invite également les habitants à questionner leurs habitudes via leur profil « d'AmbassaDOUR » et à identifier de nouveaux gestes à intégrer à différents niveaux dans leur quotidien. Rendez-vous sur : www.andour.bzh.



Red Eo Trail du 25 juillet : Réglementation de la circulation et du stationnement

À l'occasion du Red Eo Trail, qui se déroulera le **samedi 25 juillet**, une réglementation temporaires de circulation et de stationnement est mise en place afin d'assurer la sécurité des coureurs et du public.

De 10h à 20h (avec réouverture anticipée des voies si possible), la circulation et le stationnement seront interdits dans les secteurs suivants :

- Rue du Docteur Quéré (entre Hent ar Porzh Lann et Hent Milin Kouez);
- Hent Milin Kouez (jusqu'au chemin des Haras);
- Chemin des Haras;
- Hent ar Sav-Heol;
- Rue Kernamann;

- Hent ar Miliner;
- Tro Guic (du carrefour avec Hent ar Miliner, tour du plan d'eau, jusqu'au carrefour du Guic);
- Hent Park ar Piz (jusqu'aux services techniques municipaux);
- Hent ar Porzh Lann.

Le parking de Porz ar Gozh Ker sera également fermé de 10h à 20h et réservé à l'organisation et aux secours.

À partir de 12h, la circulation et le stationnement seront momentanément interrompus place ar Morc'h et en bas du Champ de Bataille lors du départ de la course de 29 km.

L'accès aux riverains, organisateurs,

secours, services municipaux sera maintenu.

La vitesse sera limitée à 30 km/h dans toute l'agglomération de 13h à 20h.

Nous invitons chacun à anticiper ses déplacements, à respecter les consignes des signaleurs et la signalisation. Pour la sécurité des coureurs, des bénévoles et de tous les usagers, merci de tenir vos chiens à l'attache.

Nous remercions les habitants pour leur compréhension et leur coopération qui contribueront au bon déroulement de cette manifestation sportive. Et surtout, n'hésitez pas à encourager et applaudir les coureurs sur les différents circuits !

Arrêté préfectoral portant restriction temporaire des usages du feu

Dans le cadre de la prévention des incendies et suite au classement des Monts d'Arrée, de la Presqu'île de Crozon et des Montagnes Noires comme zones à risque, Louis LE FRANC, préfet du Finistère, a pris un arrêté le 15 juillet 2025 fixant les règles permanentes relatives à l'emploi du feu de plein air dans le département. Néanmoins, des arrêtés temporaires restreignant certaines activités peuvent être pris en période estivale en complément de ces mesures, en fonction du risque incendie et/ou suite au placement du département en vigilance canicule.

C'est le cas avec l'arrêté préfectoral **du 16 juillet 2026, valable jusqu'au 21 juillet 2026** qui indique :

- Feux de cuissons et feux de camps : interdits en présence de végétation à l'exception des moyens de cuisson à gaz utilisés :

- dans l'hôtellerie de tourisme dans endroit sécurisé, à distance de toute végétation et en présence immédiate d'un moyen d'extinction.

- à proximité d'une habitation dans un endroit sécurisé, à distance de toute végétation et en présence immédiate d'un moyen d'extinction.

- Circulation et accès : à l'exclusion des propriétaires et ayants droit, des véhicules d'utilité publique et des agents publics dans l'exercice de leurs missions, la circulation des véhicules terrestres à moteur est interdite de 12h à 20h sur les routes forestières empierrées, pistes forestières et voies privées.

- Bivouac : le bivouac en espace à risque d'incendie est interdit.

- Travaux agricoles, forestiers, paysagistes : possibles sous condition de présence d'une réserve d'eau ou de 2 extincteurs à proximité.

- Travaux sur les réseaux : les travaux d'entretien des réseaux sont autorisés dès lors qu'ils constituent une mise en sécurité pour limiter les départs de feu. Ils doivent être réalisés en présence de moyen d'extinction d'incendie.

- En dehors ces 4 cas : les travaux générateurs d'étincelles sont interdits.

Rappelons que dans les bois, forêts, plantations, reboisement, landes ainsi que dans les terrains situés à moins de 200m de ces lieux :

- L'usage du feu de plein air (allumer, jeter un objet en combustion, fumer) est interdit du 1^{er} avril au 30 septembre.
- Les feux d'artifice sont soumis à autorisation préalable du Maire.

Sur l'ensemble du département :

- Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année.

Information Linéotim : Modification de l'arrêt de bus les lundis des marchés

En raison des marchés animés de juillet et août, Linéotim délocalise son point d'arrêt de bus situé habituellement place du Martray au niveau du restaurant Barguéden (au carrefour de la D42 et de la D242) les **lundis, de 8h à 13h30**.



Morlaix Communauté vous informe sur le tri des déchets

EN VACANCES, C'EST FACILE DE TRIER...
ON HOLIDAYS, IT'S EASY TO SORT YOUR WASTE...

EMBALLAGES & PAPIERS
PACKAGING AND PAPER

VERRE
GLASS

COMPOSTAGE
COMPOSTING

MORLAIX communauté
SED NORTHOULEZ

...ET ENCORE PLUS FACILE DE RÉDUIRE SES DÉCHETS !
...AND EASIER TO REDUCE WASTE !

JE CHOISIS
DE LA VAISSELLE RÉUTILISABLE
I CHOOSE REUSABLE TABLEWARE

JE FAIS MES ACHATS
AVEC MES SACS RÉUTILISABLES
I SHOP WITH MY REUSABLE BAGS

J'UTILISE
UNE GOURDE
I USE A WATER BOTTLE

POUR TOUTE QUESTION ?
ANY QUESTION ?
morlaix-communaute.bzh
N° Vert 0 800 130 132

LES VACANCES SONT FINIES ?
GARDEZ LES BONNES GESTES DE TRI ET DE RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA MAISON, AU TRAVAIL, AU SPORT, ETC..
KEEP UP THE GOOD HABITS OF SORTING AND REDUCING WASTE AT HOME, AT WORK, AT SPORT, ETC..

Observatoire de la haie : Des inventaires menés dans la commune

Face au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité, les paysages bocagers apparaissent comme un atout précieux pour la résilience des territoires agricoles.

Dans ce contexte, le dispositif national de suivi des bocages (DNSB), porté par l'Office français de la biodiversité (OFB) et l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) depuis 2017, vise à mieux connaître ces paysages dans leurs dimensions écologiques et paysagères, ainsi que leurs évolutions. Ce dispositif contribue notamment à alimenter l'Observatoire de la haie prévu par le Pacte en faveur de la haie porté par le Ministère de l'agriculture,

de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire (MAASA) et à orienter les politiques publiques en faveur d'une agriculture durable. Les objectifs généraux du dispositif sont les suivants :

- Établir un état des lieux actualisé du bocage en France (densité, continuité, état de conservation) ;
- Réaliser un suivi pérenne permettant d'analyser les dynamiques (recul, restauration, fragmentation) et de décrire l'état des écosystèmes des paysages bocagers (haies, prairies, mares...) ;
- Fournir des données utiles à l'action publique, notamment pour les politiques agricoles, environnemen-

tales et d'aménagement.

Dans ce cadre, des inventaires de terrain seront réalisés par des agents de l'OFB sur le département du Finistère **jusqu'à décembre 2027**. Comme prévu par l'arrêté préfectoral du 19 mai 2026, les agents de l'OFB sont autorisés à pénétrer sur les parcelles et à effectuer les relevés de terrain.

Ces opérations ne constituent en aucun cas des contrôles mais s'inscrivent dans une démarche nationale d'acquisition et de développement des connaissances.

Contact : Office français de la biodiversité – Service départemental du Finistère - Tél : 02.98.82.69.24.

Information Enedis : Démarchages frauduleux

Une nouvelle vague de démarchages frauduleux, notamment par téléphone, est actuellement en cours.

Des personnes se font passer pour Enedis ou ses partenaires afin de proposer de fausses offres commerciales ou d'obtenir des informations personnelles.

Enedis condamne fermement ces agissements, qui sont graves et pénalement répréhensibles, vous invite à la plus grande vigilance et vous rappelle que :

- Les interventions d'Enedis relèvent exclusivement de missions de service public, comme le raccordement, la

gestion du compteur Linky, le dépannage ou la mise en service de l'électricité.

- Enedis ne pratique aucun démarchage commercial et ne propose aucun produit ou service à la vente.
- Toute intervention d'Enedis nécessitant l'accès à votre installation électrique fait systématiquement l'objet d'un rendez-vous préalable, sauf situation d'urgence ou de sécurité sur le réseau électrique.

En cas de doute, ne communiquez aucune information et mettez fin à l'échange.

Si vous êtes victime ou témoin d'un

démarchage frauduleux, vous pouvez le signaler via les dispositifs officiels suivants :

- <https://www.bloctel.gouv.fr/> : Inscription sur la liste d'opposition téléphonique,
- <https://www.33700.fr/> : Signalement de démarche abusive
- <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDETSPP> :

Déclaration par courrier ou téléphone auprès de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF).

Permanences des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Éric CLOAREC, du vendredi 17 au lundi 20 juillet
- Éric HUON, du vendredi 24 au lundi 27 juillet
- Christiane DUGAY, du vendredi 31 juillet au lundi 3 août
- Édouard TROLES, du vendredi 7 au lundi 10 août
- Chantal COLLÉOU, du vendredi 14 au lundi 17 août

L' élu de garde tient une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.

État civil

Naissance

19 juin : Éloïse OBERTI

PACS

27 juin : Johan KERNEC et Eugénie GUERSON

13 juillet : Romain BUREL et Matilde PETIBON

Décès

26 juin : Michelle BARON

14 Juillet : Michèle MORVAN veuve PLUSQUELLEC



L'agenda

**Chaque lundi matin
de 8h30 à 13h**

**Marché hebdomadaire
de 10h à 12h30
Marché animé**

Chaque mardi après-midi

Permanences sur rendez-vous :

Gwen BELLEC

Agent Maison France Services

Contact : 07.87.73.52.61

Stéphane PELOT

Conseiller numérique

Contact : 06.13.18.21.79

(absent pour congés, retour le 11 août)

**Chaque vendredi jusqu'au 14 août,
de 17h30 à 22h30**

**Marché nocturne
par BRT Finistère - Plas ar Saout**

Jusqu'au 29 août

**Ouverture de l'office de tourisme
Exposition Maryvonne Jeanne-
Garrault et Jacqueline Zanchetta**

**Samedi 18 juillet
de 9h à 12h**

**Permanence d'Éric CLOAREC
Maire - Mairie**

En matinée

**Nettoyage des chemins
par Team Gwerliskin
RDV à 8h30 à Porz ar Gozh Ker**

**Samedi 25 juillet, de 9h à 12h
Permanence d'Éric HUON
Conseiller municipal délégué - Mairie**

**Du 25 au 27 juillet
Fête foraine - Fêtes patronales**

**Samedi 25 juillet
à partir de 14h**

**9^{ème} Red Eo Trail Gwerliskin
par Team Gwerliskin**

Départs Porz ar Gozh Ker

à partir de 20h

**Repas moules-frites animé
par le Comité des Fêtes - Halles**

**Dimanche 26 et lundi 27 juillet
à 12h30**

**Repas des courses
Salle Plijadur**

à partir de 14h

**Courses hippiques
par l'association des courses hippiques
Hippodrome**

Numéros utiles

Centre médical : 02.98.72.81.45

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de Guerlesquin : 02.98.72.87.89

Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC / mn)
et affichage en pharmacie

Cabinet infirmier MOY-JÉZÉQUEL :
02.98.72.86.74

**Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-
MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS :** 02.98.72.80.26

ADMR Région de Morlaix : 02.98.72.83.08

EHPAD Résidence du Guic : 02.98.72.82.49

**Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE
BEC :** 02.98.72.92.32

Diététicienne Céline ASSELIN-FERRAND :
06.46.62.30.83

Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL :
02.98.99.93.37

Orthophonistes :

Marie BOURVEN : 06.89.67.01.18

et Marion LAINÉ : 06.89.66.47.15

Ostéopathe Oriane LE ROY : 06.11.26.68.34

**Cabinet vétérinaire LE MEN - DAGORNE -
CUEFF - PLASSARD :** 02.98.72.88.63

**Service public de l'eau Morlaix Communauté -
An Dour :** 0806.090.010

Service déchets Morlaix Communauté :
0800.130.132

EDF dépannage clients : 0970.831.970.

Recueil des titres d'identité : 02.98.72.93.00

**Dimanche 26 juillet, à partir de 18h30
Apéritif dansant**

par l'Association de Sauvegarde du
Patrimoine de Guerlesquin
Halles

**Mardi 28 juillet, en matinée
Permanence de Mme DAQUET,
Assistante sociale
sur rendez-vous au 02.98.88.99.90
Mairie**

**Samedi 1^{er} août, de 9h à 12h
Permanence de Christiane DUGAY
Adjointe au Maire - Mairie**

**Jeudi 6 août
C'est la fête au village
des irréductibles - Centre-ville**

**Samedi 8 août, de 9h à 12h
Permanence d'Édouard TROLES,
Adjoint au Maire - Mairie**

**Vendredi 14 août, à partir de 20h
Fête du plan d'eau du Guic
Par le Comité des Fêtes**

MAIRIE DE GUERLESQUIN

17 juillet 2026 - N°82

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h - Fermée le jeudi après-midi - Samedi : 9h - 12h

45 rue du Docteur Quéré - 29650 GUERLESQUIN

Tél : 02.98.72.81.79

Courriel : mairie@guerlesquin.bzh

Site : www.guerlesquin.bzh

Édition et production : Mairie de Guerlesquin

Directeur de la publication :

Éric CLOAREC, Maire

Dépôt légal : 7 Juillet 2020